

SECTION PELISSANNAISE de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Association de type Loi 1901 - Fondée en 1981
Agréée sous le N° 1001 5/91 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Siret : 384 972 915 00043 NAF : 9312Z



Siège Social : Chez Mme STEICHEN Mireille
8, clos du Bramaire 13330 PELISSANNE
Site Internet : www.spgv.fr
Courriel : spgv@sfr.fr
Facebook : [gvpelissanne](https://www.facebook.com/gvpelissanne)

Reprise des cours lundi 04 septembre 2023

Chère adhérente, cher adhérent.

Les inscriptions pour la saison 2023/2024 auront lieu Salle Roux de Brignoles à côté de la Mairie de Pélissanne

Lundi	28/08/2023	10h à 12h	Salle Roux de Brignoles
Lundi	28/08/2023	20h à 21h	Salle Roux de Brignoles
Mardi	29/08/2023	10h à 12h	Salle Roux de Brignoles
Mardi	29/08/2023	18h à 20h	Salle Roux de Brignoles
Mercredi	30/08/2023	18h à 20h	Salle Roux de Brignoles
Jeudi	31/08/2023	10h à 11h	Salle Roux de Brignoles

Nous vous recommandons vivement de vous présenter aux créneaux ci-dessus. C'est plus agréable pour tous de vous recevoir dans de bonnes conditions et de prendre notre temps pour échanger avec chacun d'entre vous. Pas d'inscription en début de cours sauf cas particulier.

Les cours reprendront le lundi 04 septembre 2023. Tous les documents nécessaires à votre inscription sont téléchargeables sur le site internet www.spgv.fr

- Tous les dossiers incomplets, le jour de votre inscription, seront refusés. Il est impératif pour une question d'assurance de prendre son adhésion avant de commencer les cours. Toutes les personnes qui n'auront pas pris leur inscription avant de débiter les cours n'y seront pas admis, je vous remercie de votre compréhension.

🚦 Le Dossier comprend :

- Formulaire d'inscription dûment renseigné,
 - En ce qui concerne le questionnaire de santé téléchargeable sur le site internet, si vous avez coché un oui à un ou plusieurs items de votre questionnaire de santé, vous êtes dans l'obligation d'en refaire un nouveau. Les personnes qui présentent des pathologies particulières doivent le renouveler chaque année. Le questionnaire de santé est confidentiel, il n'est pas utile de le présenter lors de votre inscription. Uniquement remplir la partie de votre bulletin d'inscription qui concerne « la réponse au questionnaire de santé »
 - Carte adhérent à tamponner, elle vous sera demandée au début de chaque cours,
 - Deux enveloppes timbrées à votre nom et adresse (lettre de rentrée, convocation AG)
 - Chèque à l'ordre de SPGV :
- 🚦 **90€ pour les Pélissannais / 170€ pour le couple**
🚦 **105€ pour les extérieurs / 200€ pour le couple**

La Présidente : Steichen Mireille